

DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande: VALORISATION AGRO BTF (3624)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le: 09/07/2021

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-3756 Rapport autorisé le : 04-AOÛT -2021 15:14 SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO21-32743 / BTF prélevé le 07-JUIL.-2021 00:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à n Unité dépasser pour mise valorisation agrico	
Semaine prélèvement		09/07/2021			27	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	09/07/2021	*		52.2	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode interne 26-LAB- MOP-126	09/07/2021	*		19.20	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	12/07/2021	*		13.62	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	12/07/2021	*		136.20	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	12/07/2021	*		0.96	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	12/07/2021	*		9.60	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	12/07/2021			14.2	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	16/07/2021	*		4.4	mg/kg MS		
Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	19/07/2021	*		1.5	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	03/08/2021	*		8981	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*		7.86	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*		1.8	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*		6.4	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*		60.4	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

^{*} Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.



DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement

Laboratoire d'Analyses et Prélèvements





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*			687	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	×			79769	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*			0.17	% sur brute		
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	16/07/2021	*		1	5.0	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	03/08/2021	*			0.66	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*			250	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*			8.9	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*			30.8	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*			125	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	03/08/2021	*			23363	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	23/07/2021	*	Y		1641	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
somme des Metox	Calcul	23/07/2021		_		2419	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	09/07/2021	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	09/07/2021	_ ~		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	09/07/2021	*		r	0.013	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	09/07/2021	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	09/07/2021	*		r	0.032	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	09/07/2021	*		r	0.031	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	09/07/2021	*		Г	0.023	mg/kg MS		

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des

résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 2 sur 3



DLE

Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	kimale à ne pas pour mise en ion agricole #
Somme 7 PCB	Calcul	09/07/2021		r	0.14	mg/kg MS	8.0	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	09/07/2021	*	r	0.71	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	09/07/2021	*	r	0.41	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	09/07/2021	*	r	0.36	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-511, 26-LAB-MOP- 051 et tableur de calcul des oxydes log-84	12/07/2021	*	r	4.23	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-097	09/07/2021	*	r	0.185	% MB		
рН	NF EN 15933	09/07/2021	*	r	8.4	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	09/07/2021			20.2	°C		
Refus	NF EN 16179	12/07/2021			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	09/07/2021	*		0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :

BO: BOUE

Jean-François MOISAN Responsable du Laboratoire

> Analyse des échantillons semaine n°: 27 Siccité (moyenne des analyses quotidiennes): 52, 2 %

Boue Seine Aval + □ Boue Réglementaire

□ Boue Non Epandable

□ Boue Non-Conforme FNC n°

Date: 05/08/91

Visa Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 3 sur 3



DLE

Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 0141195364 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande: BACTERIO BTF (3618)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 05/07/2021

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2021-3411

Rapport autorisé le : 15-JUIL.-2021 15:31

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO21-21787 / BTF prélevé le 05-JUIL.-2021 07:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse	Résultat	Unité
	Méthode interne 26-LAB-MOP-103	05/07/2021	Absence	UFC/gMS
Comornice Tricimeters.	FD CEN/TR 16193	05/07/2021	<5.60E+00	NPP/gMS
Semaine prélèvement		05/07/2021	27	-

Observations liées aux résultats :

Résultats :

- E. Coli = <5.6 NPP/mL
- Coliformes Thermotolérents = absence dans 0.001 mL

Matière sèche : 54.5% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-3241)

Résultats :

- E. Coli = <5.6 NPP/mL
- Coliformes Thermotolérents = absence dans 0.001 mL

Matière sèche : 54.5% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-3241)

Légende: BO: BOUE

> Yves ZARZELLI Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantillons semaine n°: 27 Microbiologie:

Colliformes thermotolerants: AS/g MS
Escherichia Coli: ZS/G/g MS
Date: VISA Laboratoire

21107/2021

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 1